



## Une solution photovoltaïque pour le séchage du foin

Sébastien Ackermann, le président de la société Base implantée en région bordelaise, et Benoît Michenot, responsable de projet collectivités et professionnels région Centre-Ouest Atlantique, sont venus présenter la technique de séchage solaire Cogen'Air. La spécialité de la société est le solaire hybride grâce à des panneaux solaires nouvelle génération qui produisent simultanément de l'électricité et de la chaleur. Ainsi il est possible de sécher des matières premières telles que du bois, des denrées alimentaires... ou du fourrage. Face au montant de sa note de fioul (8000 €) pour son séchoir, Jean-Pierre Monthubert a trouvé de l'intérêt pour développer cette technologie et ainsi économiser 50 % à deux tiers du carburant, soit 4000 à 5000 €. Les panneaux seront installés sur un bâtiment de stockage proche de son séchoir et il espère que les travaux se fassent dès le mois de février 2017. « *Le coût d'installation qui varie de 50 000 € à 200 000 € selon la taille des installations peut être amorti entre 4 et 8 ans, hors subvention, en fonction de la qualité des projets, a expliqué Sébastien Ackermann. On peut revendre une partie de l'électricité et le coût d'exploitation est quasiment nul* ». Par ailleurs, dans ce genre d'investissement dans des énergies renouvelables, l'accès au financement de la région ou de l'Ademe est assez facile à obtenir. Seul bémol, l'énergie solaire est accessible seulement la journée alors que le séchage du foin doit pouvoir se faire 24 heures sur 24. Du coup, impossible d'utiliser l'énergie photovoltaïque 100 % du temps pour assurer le séchage.